



HAL
open science

Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2017, Université de Limoges. hceres-02027106

HAL Id: hceres-02027106

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027106>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Sociologie

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* de l'université de Limoges a pour finalité de former, en trois ans, des diplômés en capacité de s'intégrer dans un projet professionnel lié aux métiers de l'enseignement et de l'éducation d'une part, et aux métiers de l'enquête sociale et du diagnostic social d'autre part. Un tronc commun total existe sur les deux premières années, une spécialisation progressive sur deux parcours existe en troisième année, afin de répondre aux attendus des deux secteurs professionnels visés. La formation offre à la fois une ouverture disciplinaire vers d'autres sciences humaines et sociales présentes au sein de l'établissement et une spécialisation croissante dans le champ de spécialité.

Cette formation a été appréhendée et imaginée par le corps enseignant et les porteurs de projet pédagogique avec la participation active des univers professionnels concernés ainsi que des étudiants, ces deux derniers acteurs intervenant également dans des procédures d'amélioration des contenus pédagogiques en fonction des orientations définies collectivement.

Un stage de découverte du monde professionnel est obligatoire en cours de la dernière année.

Analyse

Objectifs

Les présentations de la formation, les attendus en termes de compétences personnelles et professionnelles à la fin de la formation, les possibles poursuites d'études en master et les débouchés professionnels sont correctement présentés. Ils répondent parfaitement aux attendus généralistes d'une formation de licence en sociologie destinée à accueillir des étudiants aux orientations et finalités professionnelles hétérogènes.

L'ouverture disciplinaire est avérée dans les contenus de formation.

Une part substantielle de la formation est orientée vers la découverte et la mise en œuvre des techniques d'enquêtes en *Sciences humaines et sociales (SHS)*. On s'étonne cependant des faibles contacts avec les formations en licences d'histoire et de géographie dans ce cadre, alors qu'un module similaire y est dispensé. Une mutualisation ne pourrait être envisagée et profitable à tous les étudiants.

Des mesures d'accompagnement des étudiants pour une meilleure réussite au fil de la formation sont relevées.

Une aide à l'insertion dans la vie universitaire est assurée par la formation et par la présence d'anciens étudiants qui viennent partager leur expérience et évoquer le devenir possible des étudiants suivant cette licence.

Organisation

Les enseignements sont pensés pour présenter une montée en puissance des enseignements en sociologie au fil des 3 années. Des intitulés dans les enseignements de spécialité se répètent et suggèrent une progressivité dans la formation qui a été appréciée. Cependant, il est possible que cela fragilise aussi considérablement les réorientations possibles des étudiants issus d'autres établissements ou d'autres licences ou souhaitant s'y diriger. L'organisation en unités d'enseignements (UE) vise à mettre en cohérence le parcours de formation de chaque étudiant, en offrant des modules de différenciation et en travaillant également en parallèle sur son projet professionnel.

La pluralité des *SHS* est présentée au long de la formation, même si la géographie est oubliée.

Depuis la rentrée 2015, une spécialisation est possible en 3^{ème} année grâce à la présence de 2 parcours : l'un en éducation (pour les étudiants s'orientant vers ce secteur professionnel qui représentent environ 1/3 de l'effectif), l'autre en sciences sociales (pour les étudiants s'orientant vers l'enquête et le diagnostic social, et qui représentent près de 2/3 de l'effectif) avec des renforcements disciplinaires destinés à accroître les chances de réussite aux concours et/ou l'insertion professionnelle. Le fait que ces parcours aient été définis en concertation avec les étudiants est signe d'une relation pédagogique saine et respectueuse des parties en présence.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement est essentiellement envisagé en fonction du laboratoire de recherche en sociologie situé concomitamment à Limoges et à Poitiers, le Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines (GRESO) dont les objets tournent autour des questions de savoirs, cognitions, connaissances et interactions culturelles. Les développements sur ce dernier point sont cependant assez peu connectés avec le reste du dossier bilan de la licence *Sociologie*. On déplore ainsi l'absence, dans le dossier présenté, d'appui de séminaires de méthode ou d'initiation à la recherche autour des axes du laboratoire.

On relève également des imprécisions préjudiciables quant à la nature détaillée des intervenants, notamment de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), pour mieux comprendre la spécificité éventuelle de ces interventions dans le parcours Education.

De même, par rapport à la mise en avant des sciences sociales, il aurait été apprécié d'en connaître davantage sur les relations avec les autres départements internes ou externes à l'unité de formation et de recherche (UFR) dans le cadre desquels sont dispensés des enseignements dans la licence de sociologie.

Enfin, on déplore que peu d'informations sur l'environnement professionnel apparaissent dans le dossier présenté, laissant conséquemment des imprécisions quant à l'insertion professionnelle des étudiants s'arrêtant après une licence de sociologie.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique principale (hors intervenants extérieurs) est composée de 9 personnes dont les statuts ne sont pas explicités dans les informations fournies par le dossier. On déplore ce point car il ne permet pas d'apprécier le lien avec la recherche et le monde professionnel hors recherche. Ce point lacunaire est également préjudiciable en ce qu'il ne permet pas de repérer les éventuels besoins pédagogiques au sein du département.

L'ensemble des enseignants intervient à plusieurs niveaux de la licence, et presque tous sur des enseignements généralistes, des enseignements de méthodes et de technique, des enseignements de spécialités sociologiques. Ils ont, en moyenne, 4 enseignements différents sur les 3 années de la formation. Malheureusement, les informations fournies ne permettent pas de renseigner toujours précisément le caractère optionnel ou obligatoire desdits enseignements.

Les responsabilités (année, diplôme, département) sont réparties entre plusieurs personnes et un turnover de ces implications a eu lieu au long de la période précédente.

On déplore l'absence d'un commencement d'analyse critique des données sur ce point.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont nombreux au regard de la taille de l'établissement (200 à 250 étudiants en licence) avec un fort écrémage entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année (plus de 55%) et encore entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année (environ 40%). Cette situation interpelle compte tenu de la présence soulignée de dispositifs d'accompagnement de la réussite étudiante dans la licence. Est-ce à dire qu'ils ne sont pas complètement efficaces ou que la sélection serait plus lourde sans eux ?

L'essentiel des étudiants sont des primo-entrants et les entrées en cours de cursus (autres universités ou autres licences de l'établissement) sont anecdotiques (moins de 7%).

Cependant, les données fournies ne sont pas analysées dans le dossier déposé pour l'évaluation. En particulier, on remarque les absences notables d'informations sur les poursuites d'études ou l'insertion professionnelle dans les documents fournis. De même, les progrès constatés dans la réussite globale à la licence (pourcentage de L1 réussissant l'obtention du diplôme au bout de 3 années) au fil de la période (moins de 1/3 en 2011/2012 et plus de 42% en 2015/2016) ne sont pas expliqués. L'effet des mesures mises en place (suivi des étudiants, adaptations de la maquette, etc.) ou les mutations dans le recrutement des promotions auraient pu être détaillés pour apporter ici davantage d'informations qualitatives aux experts.

Place de la recherche

Le lien avec la recherche est proclamé dans le document mais les éléments l'étayant sont bien peu nombreux, donnant parfois le sentiment d'une construction un peu artificielle dans le cadre du document fourni à expertise.

Plusieurs enseignants-chercheurs (EC) prennent en charge la spécialité *Sociologique* dans laquelle s'inscrivent leurs propres recherches et peuvent ainsi, au moins partiellement et sous forme de vulgarisation, les diffuser. Pareillement, une sensibilisation à la recherche est identifiée clairement mais les liens avec les masters - et les formations doctorales - dispensés au sein du département, de l'UFR ou de l'établissement ne sont jamais faits dans le document fourni.

En clair, si la vie scientifique du laboratoire est régulière, les liens avec la formation semblent peu construits.

On apprécie des collaborations avec plusieurs équipes d'accueil (EA) et unités mixtes de recherche CNRS (UMR) au sein des anciennes régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre-Val de Loire ainsi que plusieurs collaborations à l'international, mais l'inscription dans le nouveau périmètre régional est à consolider.

Place de la professionnalisation

Si la formation s'affiche plurielle dans son ambition à embrasser l'ensemble des *SHS*, elle reste très orientée sociologie et, comme telle, aspire à former des personnes maîtrisant les techniques d'enquête et l'insertion dans des milieux sociaux les plus hétérogènes.

Les compétences transversales sont classiques au champ des *SHS* (argumentation, dissertation écrite, note de synthèse, soutenance orale de travaux) et constituent, de l'avis des auteurs du dossier, le cœur du souci de professionnalisation de la licence *Sociologie* de l'université de Limoges.

Si rien n'est indiqué quant à la liste des métiers envisageables, on n'y voit pas de caractère rédhibitoire au motif qu'il s'agit là d'une licence générale et non d'une licence professionnelle.

Place des projets et des stages

Les stages de la licence *Sociologie* obéissent aux mêmes règles que l'ensemble des formations de l'UFR *Lettres* et Sciences Humaines (*LSH*). Ces 6 semaines de stage à réaliser sur la 3^{ème} année de formation en licence (exclusivement depuis 2015) donnent lieu à un « récit précis d'expérience professionnelle » qui est rattaché au cours d'enquête approfondie de 3^e année de licence qui vise à une première appréhension exhaustive d'un milieu professionnel. Le stage apparaît alors comme une réflexion sur une première expérience professionnelle resituée dans une trajectoire étudiante. Le fait de ne pouvoir le faire qu'en année 3 freine cependant la possibilité d'appréhender différents milieux sociaux et de mûrir un projet professionnel au fil des 3 années.

Son ambition est la mise en œuvre des techniques et outils d'enquête et d'analyse, ainsi que la mobilisation des connaissances théoriques en sociologie du travail et sociologie des organisations. La restriction apportée quant à ce dernier point (absence de mention des autres enseignements de spécialités disciplinaires pouvant être mobilisés dans le cadre du stage) peut sembler surprenante, en ce qu'elle obère de possibilités supplémentaires de lieux et d'objets de stage, et in fine d'insertion professionnelle des étudiants en Licence *Sociologie*.

Place de l'international

Les documents fournis manquent de précisions quant aux langues étrangères et à leur pratique dans la formation de la licence *Sociologie* de l'université de Limoges. En revanche, sont soulignés les échanges internationaux développés par les enseignants-chercheurs du département qui permet d'accueillir des collègues norvégiens et espagnols qui délivrent des cycles de conférences intégrés dans l'emploi du temps des licences sous forme d'un cycle de conférences. Mais il n'a pas été possible d'apprécier l'existence d'une évaluation de ces conférences sous la forme de crédits de formation, ni de savoir les langues mobilisées dans le cadre de ces enseignements obligatoires.

Enfin, l'évaluation a été gênée par des considérations peu précises qui ne permettent pas de se rendre compte du nombre d'étudiants de la licence de sociologie accueillis dans des universités européennes, comme celle de Séville mentionnée mais sans plus de précision. Ceci est également vrai pour les étudiants étrangers accueillis, via Campus France, dans la licence de sociologie. D'ailleurs, on a relevé l'absence de mention de possibilité de semestre ou année ERASMUS dans l'annexe descriptive au diplôme (ADD).

In fine, le dossier donne l'impression que si des dispositifs existent visant à appuyer la dimension internationale de la licence *Sociologie*, ils concernent des effectifs réduits et n'apparaissent pas centraux

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Rien n'est indiqué sur la procédure de recrutement et les passerelles. En revanche, la manière dont les étudiants, surtout dans les premiers semestres, sont encadrés et suivis à la fois par des tuteurs, les enseignants intervenants dans les unités d'enseignement (UE) de méthodologie du travail universitaire (MTU) et les enseignants délivrant les cours magistraux est bien détaillée. Le travail de coordination du tutorat par les enseignants de méthodologie du travail universitaire en relation avec le corps enseignant, les remontées et croisements des informations avec des ressentis étudiants contribuent à moduler la fréquence des cours magistraux et à adapter leurs contenus pour revenir sur des notions de base pas comprises immédiatement. Enfin, un dispositif d'enseignants référents et un suivi individualisé sont existants dans ce département : ce qui permet de recevoir les étudiants en demande ou/et en difficulté plus facilement.

Le souci d'accompagnement des étudiants dans leur parcours de réussite universitaire a été apprécié. Cependant, l'évaluation des dispositifs mis en œuvre n'est pas faite alors même qu'elle devrait être mise en parallèle avec les données statistiques de résultats après chaque année et au bout de 3 ans de formation.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Il existe des plateformes Moodle qui viennent en appui de certains enseignements présentiels, même si leur nombre n'a pas été précisé.

Dans les modalités d'enseignement, est évoqué de manière positive le régime ponctuel dispensant de la présence dans les TD (Travaux dirigés) dans un certain nombre de situations sociales et pédagogiques. Ce régime justifie le recours à des outils numérique qui sont intégrés dans le dispositif d'enseignement. On aurait souhaité en savoir plus sur le sujet, évoqué beaucoup trop brièvement : situations concernées, modes de déclenchement de ce régime.

Il n'y a pas d'information concernant les possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour des étudiants en reprise d'études ou ayant une expérience professionnelle antérieure.

Evaluation des étudiants

Le dossier ne contient que des considérations très générales sur l'évaluation des étudiants.

L'évaluation comprend tout à la fois du contrôle continu et du contrôle terminal. Des rattrapages sont mis en œuvre selon des modalités diverses et variables selon les UE.

Le jury se réunit 2 fois l'an et regroupe l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il discute tout à la fois des notes mais aussi des impressions générales liées à chaque promotion.

Deux possibilités d'enjambement d'année sont prévues : une automatique (48 crédits validés sur 60) et une sous réserve d'un contrat pédagogique signé par l'étudiant et valant engagement de sa part à valider en priorité les UE qu'il a en dette avec le responsable de formation (42 crédits validés sur 60). Au-delà d'un système assez classique ailleurs en France, cela souligne ici une volonté de prise en compte des cas particuliers (étudiants en difficultés diverses) au long du parcours de formation.

Suivi de l'acquisition de compétences

En répétition de ce qui a été mentionné dans la rubrique 7 sur la place de la professionnalisation, les compétences attendues sont définies dans le dossier, avec une insistance sur les compétences communes. Les compétences transversales sont peu détaillées (compétences orales et écrites, œil critique).

Les modalités de suivi des compétences ne sont pas renseignées.

L'ADD est peu précise, en particulier concernant l'organisation des études et les exigences du programme. Elle est lacunaire sur les possibilités de participer à des échanges ERASMUS.

L'appréciation sur ce point est donc parcellaire.

Suivi des diplômés

Les données sont très lacunaires voire presque absentes dans le dossier, même si mention est faite d'un travail conséquent sur le suivi des cohortes de diplômés depuis la création de la licence *Sociologie* à l'université de Limoges en 2003 (première sortie de promotion). Cependant, ce document pourtant indiqué comme disponible en annexe, n'a pas été fourni. En conséquence, l'appréciation sur ce point n'a pu être faite de façon satisfaisante.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les informations détaillées sur le conseil de perfectionnement ont été grandement appréciées. Ils réunissent des référents pédagogiques et des référents étudiants, ainsi que des personnalités extérieures des secteurs d'insertion possible des futurs diplômés. Ce conseil se réunit très régulièrement (1 fois par semestre minimum).

Les effets sur l'évolution de la maquette paraissent découler de ces réunions et échanges, en prenant plus en considération les conditions d'amont (les lycéens et futurs étudiants) et d'aval (les attendus professionnels et de poursuite d'études).

En revanche, on a regretté l'absence de renseignement sur les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que sur le traitement de ces données.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La coexistence heureuse entre l'Initiation à différentes spécialités sociologiques classiques (Culture, éducation, travail, sociologie urbaine, statistiques, questionnaire, etc.) et la présence d'approches plus originales (sociologie historique, sociologie du monde ouvrier, European sociology of culture, figures du populaire, etc.).
- Le caractère systématique de la progressivité des enseignements de spécialité au fil des 3 années.
- L'efficacité du conseil de perfectionnement.
- La simplicité dans le choix des parcours de formation en 3e année (uniquement 2).

Points faibles :

- Plusieurs rubriques sont peu/mal renseignées et ne permettent pas de se faire une idée précise de la formation, de ses liens avec l'environnement et de ses spécificités ou absence de spécificité par rapport aux autres licences de sociologie de la région voire sur le plan national.
- Peu d'information sur les relations, les mutualisations avec les autres licences de sciences humaines et sociales.
- Lien faible avec les thématiques majeures du laboratoire de recherche regroupant l'ensemble des EC titulaires du département de *Sociologie*.
- Logique d'internationalisation réduite à une portion congrue.
- Absence de stage préprofessionnel dès la L1, et limitation de ce dernier à la L3 et au champ sociologique des organisations professionnelles.
- Modalités de suivi de compétences non renseignées.
- Absence de renseignement sur les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que sur le traitement de ces données.

Avis global et recommandations :

Le dossier ne permet pas toujours de se faire une idée très précise des caractéristiques de la formation qu'est la licence de sociologie de l'université de Limoges.

Parfois, le dossier proposé ne présente que des données générales communes à l'ensemble des formations SHS. Ceci nuit à saisir la spécificité de la formation dans le champ plus vaste des SHS au sein de l'établissement.

Néanmoins, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

Ouvrir le stage (pré)-professionnel sur des temps plus courts dès la L1

Accroître la possibilité de mobilisation des enseignements disciplinaires de spécialités hors du champ des organisations professionnelles pour ouvrir les possibilités de poursuite d'études et diversifier l'insertion professionnelle des étudiants au sortir de la licence.

Mettre en place des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et analyse de données récoltées par des membres de l'équipe pédagogique.

Mutualiser de certains enseignements en techniques d'enquête avec les autres formations de licence de l'UFR LSH de l'université de Limoges, afin de créer davantage de synergies interdisciplinaires, de réduire les coûts de formation et/ou de créer des groupes de niveau.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1222

OBJET :
**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence Sociologie**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER



Référence : **Licence Sociologie**

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

P. 4 « Positionnement dans l'environnement »

La politique suivie par le département consiste à proposer une licence généraliste malgré une montée en charge d'une spécialisation progressive en troisième année. Conscients du fait que tous les étudiants ne se dirigent pas vers un Master de Sociologie [beaucoup passent des concours (ÉSPÉ, travail social ou médico-social)], le poids des axes du laboratoire joue pleinement sur les contenus pédagogiques au niveau Master. Par contre, les ancrages thématiques et théoriques des enseignants-chercheurs déterminent en grande partie les cours et TD qu'ils assurent au niveau L.

La présence de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) se traduit par une option de préprofessionnalisation proposée aux semestres 2, 3, 4, 5 et 6. La gestion de cette unité de formation relève des collègues de l'ÉSPÉ qui n'appartiennent pas au département de Sociologie.

Parallèlement, certains enseignants du département assurent, du fait de leurs thématiques de recherche, des enseignements en Sociologie de l'éducation : Sociologie de la socialisation et de l'école (L2), Éducation et territoires (L3). Ces interventions permettent aux étudiants de faire le lien entre les deux institutions (ESPE et UFR) et de renforcer leurs compétences en Sociologie de l'Éducation.

D'autres relations existent avec certains départements de l'Université : pour ce qui est des UFR extérieures, un collègue juriste propose une introduction au Droit en L1, deux collègues économistes assurent un cours/TD de Politiques Économiques en L2. Au niveau de notre UFR, certains cours sont ouverts à des étudiants de Sciences de l'éducation au titre de la mutualisation (ex : Éducation et territoires, L3).

Nous demandons l'accréditation d'une nouvelle maquette de formation qui fait davantage de place à la mutualisation avec notamment la création de parcours à chaque semestre des 3 années. Les étudiants auront ainsi le choix entre un parcours 'Sciences sociales', un second parcours 'Histoire' et un dernier parcours 'Géographie' (40 ECTS au total). Les bonnes relations existantes avec les collègues de ces deux départements ont permis de parvenir à cette offre de formation qui devrait faciliter des passerelles entre nos disciplines.

Le suivi des étudiants relève d'une structure transversale à notre établissement : le Carrefour des Étudiants. Nous avons à notre initiative et à ce jour réalisé deux enquêtes d'insertion auprès des anciens étudiants de Sociologie en 2008 et en 2016 dont les résultats sont encourageants. Même s'ils montrent une diversité des trajectoires après l'arrêt des études, l'insertion professionnelle observée ainsi que la satisfaction des répondants nous ont convaincu de la pertinence de la formation.

P. 4 « Equipe pédagogique »

L'équipe pédagogique est constituée à ce jour de 2 Pr, de 6 MCF et d'1 PRAG.

Nous avons choisi délibérément de faire tourner les différentes charges pédagogiques (direction du département, direction des études, responsabilité de la formation) afin de répartir les charges de travail associées mais surtout afin que chaque collègue puisse se familiariser avec les différents aspects de la gestion d'un département universitaire. Consécutivement on peut donc observer un certain turnover des personnes concernées par ces fonctions mais les avantages observés sont supérieurs à cet inconvénient ainsi que nous avons pu en juger depuis la création du département en 2001.

P. 5 « Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études »

L'évolution progressive des pourcentages de réussite globale à la licence nous semblent imputables à plusieurs facteurs, même s'il est difficile de mesurer le poids exact de chacun d'eux : ainsi le tutorat d'accompagnement en L1 assuré par des pairs (étudiants de L3 ou de Master) et par un enseignant du département permet un suivi parfois individualisé d'étudiants en difficulté ou demandeurs d'aide. Au fil des années, certains enseignements ou certaines pratiques pédagogiques ont été affinés au vu des retours recueillis lors du conseil de perfectionnement ou de réunions de département en présence des représentants d'étudiants.

P. 5 « Place de la recherche »

Durant l'année, nous présentons aux étudiants les thématiques de recherche du laboratoire ainsi que les thématiques spécifiques aux enseignants. Ceci est particulièrement vrai en L3 car nous avons à l'esprit d'essayer de recruter de futurs étudiants pour le Master qui constitueront le vivier pour de futurs doctorants. À titre de support, le site internet du laboratoire est présenté. Durant les cours, de nombreux exemples issus de nos recherches viennent illustrer les présentations théoriques, la recherche venant explicitement nourrir l'enseignement. Ce lien avec la recherche est fortement explicite dans le cadre des conférences de recherche organisées au second semestre de façon hebdomadaire (24h, validées par 2 ECTS), assurées par des chercheurs invités à l'échelle nationale voire internationale.

P. 5 « Place de la professionnalisation »

Certains enseignements présentent quelques métiers accessibles avec une formation de Sociologie. Ainsi, l'option « Métiers du travail social » assurées par deux de nos anciennes étudiantes formatrices dans deux instituts de travail social permet aux étudiants de faire le lien entre leurs compétences acquises et les professions présentées.

Les enseignements méthodologiques portant sur l'enquête de terrain, l'observation ou la réalisation de questionnaires débouchent naturellement vers des métiers qui reconnaissent la pertinence de la formation en Sociologie. Outre tous les concours administratifs de niveau licence, les débouchés professionnels concernent également les métiers de la ville, de la communication et de la culture. La connaissance des phénomènes qui caractérisent les sociétés contemporaines prépare activement aux métiers de l'animation, du journalisme ou du développement local. Elle conduit également aux fonctions de chargé(e) d'études dans des collectivités territoriales et divers observatoires.

P. 5 « Place des projets et des stages »

Notre équipe considère le fait que les enseignements de méthodologie évoqués ci-dessus (observation, entretien, questionnaire) au cours des trois années correspondent à des mises en situation pratiques qui permettent d'affiner un projet professionnel à l'occasion de la découverte des terrains d'application.

P. 6 « Place de l'international »

Le département a adopté une politique volontariste de professeurs invités qui interviennent devant les étudiants de licence (cf. supra les conférences de recherche).

L'absence relevée de mention de possibilité de semestre ou année ERASMUS dans l'annexe descriptive au diplôme (ADD) sera corrigée à l'occasion de la prochaine accréditation.

P. 6 « Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite »

Le suivi annuel transmis par l'administration sous forme de nombreux indicateurs [taux de présence à l'examen, taux de réussite (annuel, par semestre, par U.E. et par matière), nombre d'AJAC, nombre de redoublants, etc.], constitue un ensemble d'indicateurs pertinents de l'efficacité des enseignements dispensés. Ils permettent également de suivre l'évolution qualitative et quantitative des flux d'étudiants accueillis (selon leurs filières d'origine) et formés. Ces informations influent directement sur nos stratégies de communication lors de journées d'information à destination de lycéens ou lors des journées portes ouvertes ainsi que sur le dispositif d'accompagnement.

P. 7 « Suivi de l'acquisition de compétences »

Les modalités d'évaluation des compétences varient selon les matières, sachant qu'elles alternent contrôles continus et/ou terminal, contrôle terminal seul (pour évaluer les cours magistraux ou réservés aux étudiants inscrits en régime ponctuel, cad absents aux TD), oraux, ou dossiers.

P. 7 « Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation »

L'évaluation des enseignements est gérée par l'Université qui propose à chaque étudiant un questionnaire en ligne où chaque enseignement est évalué. Les résultats sont transmis aux équipes pédagogiques qui les prennent en compte.